

# Âges et niveaux scolaires pour lesquels les vaccins contre le méningocoque sont systématiquement administrés, par province et territoire



Provinces et territoires	Types de vaccins contre le méningocoque		
	<i>Voir les notes 1 à 3 pour plus de détails sur les types de vaccins antiméningococciques</i>		
	Men-C-C	Men-C-ACYW	MenB
<b>CB</b>	2 mois : 1 <sup>e</sup> dose 12 mois : 2 <sup>e</sup> dose	9 <sup>e</sup> année : 1 dose	S/O
<b>AB</b>	4 mois : 1 <sup>e</sup> dose 12 mois : 2 <sup>e</sup> dose	9 <sup>e</sup> année : 1 dose	S/O
<b>SK</b>	12 mois : 1 dose	<i>Voir la note n° 4</i>	S/O
<b>MB</b>	S/O <i>Voir la note n° 5</i>	12 mois : 1 dose 6 <sup>e</sup> année : 1 dose	S/O
<b>ON</b>	12 mois : 1 dose	7 <sup>e</sup> année : 1 dose	S/O
<b>QC</b>	18 mois : 1 dose	3 <sup>e</sup> année du secondaire : 1 dose	S/O
<b>NB</b>	12 mois : 1 dose	9 <sup>e</sup> année : 1 dose	S/O
<b>NÉ</b>	12 mois : 1 dose	7 <sup>e</sup> année : 1 dose	Étudiant-es/personnes de 25 ans et moins qui fréquenteront un établissement d'enseignement postsecondaire, qui sont des recrues militaires ou qui vivront pour la première fois dans un lieu de vie collectif :  2 doses <i>Voir la note n° 7</i>
<b>ÎPÉ</b>	12 mois : 1 dose	9 <sup>e</sup> année : 1 dose	Étudiant-es qui fréquentent ou fréquenteront un établissement d'enseignement postsecondaire et qui vivent ou vivront en résidence :  2 doses
<b>TNL</b>	12 mois : 1 dose	4 <sup>e</sup> année : 1 dose	S/O
<b>YT</b>	2 mois : 1 <sup>e</sup> dose 12 mois : 2 <sup>e</sup> dose	9 <sup>e</sup> année : 1 dose	S/O
<b>TNO</b>	2 mois : 1 <sup>e</sup> dose 12 mois : 2 <sup>e</sup> dose	12 <sup>e</sup> année : 1 dose <i>Voir la note n° 6</i>	S/O
<b>NU</b>	12 mois : 1 dose	9 <sup>e</sup> année : 1 dose	S/O

## Notes:

1. Les vaccins conjugués contre le méningocoque C protègent contre le méningocoque de type C.
2. Les vaccins conjugués contre le méningocoque ACYW protègent contre le méningocoque des types A, C, Y et W-135.
3. Les vaccins contre le méningocoque B (MenB) protègent contre le méningocoque de type B.
4. **En Saskatchewan** : À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026, le vaccin Men-C-ACYW sera systématiquement proposé aux élèves de 8<sup>e</sup> année nés le 1<sup>er</sup> janvier 2013 ou après. D'ici là, veuillez demander à votre médecin, votre infirmière ou infirmier, votre pharmacien ou pharmacienne ou votre service de santé publique local comment obtenir le vaccin Men-C-ACYW pour votre enfant.
5. **Au Manitoba** : Depuis mars 2024, le vaccin conjugué contre le méningocoque ACYW (Men-C-ACYW) est offert selon le calendrier vaccinal pour les nourrissons et les enfants d'âge préscolaire au lieu du vaccin Men-C-C.
6. **Aux Territoires du Nord-Ouest** : Le vaccin Men-C-ACYW n'est proposé qu'aux élèves de 12<sup>e</sup> année qui fréquenteront un établissement d'enseignement postsecondaire, ou qui sont des recrues militaires qui vivront dans un lieu de vie collectif.
7. **En Nouvelle-Écosse** : Les étudiant-es de niveau postsecondaire entrants doivent obligatoirement vivre dans un lieu de vie collectif géré par l'établissement d'enseignement postsecondaire fréquenté (dortoir ou résidence) pour être admissibles au vaccin MenB. Pour savoir quelles sont les personnes qui peuvent obtenir gratuitement le vaccin MenB en Nouvelle-Écosse, consulter la page Web du gouvernement de la Nouvelle-Écosse sur la vaccination contre le méningocoque : <https://novascotia.ca/meningococcal-vaccines/fr/>.
8. Si votre enfant ou ado a besoin de rattraper des vaccins, est immunodéprimé-e ou a une affection chronique, veuillez demander à votre professionnel-le de santé à quel moment elle-il devrait recevoir ses vaccins. Selon la province ou le territoire, votre enfant ou ado pourrait avoir droit au vaccin MenB gratuitement. Vous pouvez aussi consulter le site Web de l'Agence de la santé publique du Canada pour plus de détails : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/renseignements-immunisation-provinces-et-territoires/programmes-vaccination-systematique-provinces-territoires-nourrissons-enfants.html>.